

Relations Internationales - Coopération décentralisée au Proche-Orient - Subvention à l'Association Hand in Hand France

M. MAIRE, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : L'Association Hand in Hand France a été créée officiellement à Besançon le 30 mai 2005, avec le soutien de la Licra et de l'Association France Palestine Solidarité. Son but est d'être, en France, le relais de l'association du même nom pour soutenir et développer un réseau d'établissements scolaires donnant, dans une même école, un enseignement bilingue en hébreu et en arabe à des enfants juifs et arabes israéliens.

L'Association Hand in Hand France s'engage :

- à sensibiliser le public français à cette action de rapprochement entre les communautés par des interventions en milieu scolaire et dans les quartiers, par l'organisation de conférences et de débats sur le thème du « mieux vivre ensemble » et par sa participation aux manifestations consacrées à la solidarité, à l'éducation et à la paix

- à aider matériellement deux actions prévues dans l'école de Kfar Kara, située à proximité de Hadera et qui est l'une des écoles du réseau Hand in Hand :

. l'achat de deux micro-ordinateurs à des fins pédagogiques

. une action à l'intention des parents d'élèves, animée par une équipe de professionnels, sur le thème de la différence et du vivre ensemble.

Afin de mener à bien ce projet, l'Association Hand in Hand France sollicite une subvention de 10 000 €.

Sur avis favorable de la Commission Municipale Culture - Enseignement Supérieur et Coopération Décentralisée réunie le 24 novembre 2005, le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution de cette subvention

En cas d'accord, la somme de 10 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2005 au chapitre 65.04/6574.3402 CS 400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 16 décembre 2005.